

CYCLING CYCLISME CANADA



POLITIQUE DE SÉLECTION DU SPRINT DE PISTE 2026

Ébauche publiée le 18 décembre 2025

*En attente d'examen par le Conseil des athlètes de CC
et le Comité de haute performance de CC*

Toute la programmation peut être modifiée.

***EN CAS DE DIFFÉRENCE ENTRE LES VERSIONS ANGLAISE ET FRANÇAISE DU PRÉSENT DOCUMENT,
LA VERSION ANGLAISE PRÉVAUDRA.***

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME DE SPRINT SUR PISTE 2026.....	2
SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ.....	2
SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION	3
SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES	4
CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS SUR PISTE ÉLITE 2026.....	4
COUPE DU MONDE SUR PISTE 2026 II	6
COUPE DU MONDE SUR PISTE UCI III.....	8
CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE ÉLITE 2026.....	8



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document énonce les critères à utiliser par Cyclisme Canada (CC) pour la sélection des athlètes à l'équipe canadienne pour des projets internationaux de sprint.

Les athlètes doivent satisfaire à tous les critères d'admissibilité des sections B et C pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section D.

Sauf indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection publiés sur le site Web de CC.

SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME SPRINT 2026

Dates du projet	Projet	Lieu	Date limite pour appliquer
26 janvier-22 février	Championnats panaméricains <ul style="list-style-type: none">• Camp de performance obligatoire du 2 au 11 février (Milton ON)• Départ le 12 février• Compétition du 16 au 22 février	Santiago CHI	Jan. 11
30 mars-26 avril	Coupe du monde UCI II et III <ul style="list-style-type: none">• Camp de performance obligatoire du 30 mars au 11 avril (Milton ON)• Départ le 11 avril• Compétition du 17 au 19 avril et du 24 au 26 avril	Hong Kong CHN Nilai MYS	Jan. 11
21 septembre-18 octobre	Championnats du monde sur piste UCI <ul style="list-style-type: none">• Camp de performance obligatoire du 21 septembre au 7 octobre (Milton ON)• Départ le 8 octobre• Compétition du 14 au 18 octobre	Shanghai CHN	3 août

Toutes les dates peuvent être modifiées

SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection dans l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens sur piste ou avoir une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC)
- Posséder un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date exigée par les autorités consulaires du pays où l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes des collèges communautaires et UCI pour l'admissibilité.
- Posséder une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.
- Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport Intégrité Canada.



- Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.
- Selon la règle UCI 3.2.001, les athlètes doivent avoir au moins 18 ans au 31 décembre 2026.

Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

SECTION C – ÉVÉNEMENTS CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION

Les sélections ne prendront en compte que les résultats des événements cités dans cette politique, sauf si d'autres résultats sont requis pour exercer la discréction du Comité des entraîneurs.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Le nombre de participants est en fonction des résultats officiels sur le site web de l'UCI, incluant les athlètes indiqués comme DNS, DNF et DSQ.

Dans les cas où le nombre de participants est restreint en raison des processus de qualification ou d'autres types de restrictions, le nombre de participants dans le processus de qualification peut être pris en compte.

Sauf indication contraire, les résultats doivent être obtenus dans des événements de la même catégorie d'âge ou supérieure à celle pour laquelle il est sélectionné (par exemple, un résultat junior ne peut pas être considéré pour une sélection dans un événement U23, mais un résultat élite peut être considéré pour une sélection dans un événement U23).

Sauf indication contraire, aux fins de cette politique, les résultats incluront tous les athlètes, et non seulement ceux qui ont appliquer pour être sélectionné.

À la seule discréction du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans des épreuves UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau de compétence approprié pour concourir en toute sécurité dans l'événement sélectionné. Les sélections basées sur des résultats équivalents seront évaluées au cas par cas en tenant compte de :

- le niveau de l'événement où le résultat a été atteint ;
- la compatibilité des exigences physiologiques de l'événement dans lequel le résultat a été atteint avec l'événement sélectionné ;
- la profondeur de champ de la compétition dans laquelle le résultat a été atteint; et
- l'expérience et la compétence démontrées de l'athlète dans la discipline sélectionnée.



SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Championnats panaméricains sur piste 2026

<i>Titre du projet :</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
Dates du camp de préparation :	26 janvier-12 février
Date de départ :	13 février
Dates des compétitions :	16-22 février
Lieu:	Santiago CHI
Taille maximale de l'équipe :	4 femmes 4 hommes <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 12 janvier – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations de sélection au Chef du sport et au DSHP, ou désigne• 14 janvier – Athlètes informés; la période d'appel commence*• Jan. 22 – Date limite d'appel; sélections finales <i>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</i>
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none">• Comité des entraîneurs de sprint de CC (voir le site web du CC) Sélections examinées et approuvées par : <ul style="list-style-type: none">• Chef du sport, ou son délégué• Directeur des services de haute performance, ou son délégué
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande disponible sur le site Web de CC au plus tard en janvier. 11.
Admissibilité :	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet : <ul style="list-style-type: none">• Pour le sprint ou le keirin, les athlètes doivent au minimum atteindre la standard de temps Elite B dans le 200 m lancé ou le kilo entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.• Pour la vitesse par équipes, les athlètes doivent au minimum atteindre la standard de temps Elite B dans la vitesse par équipes entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.
Critères de sélection :	CC se réserve le droit de modifier les sélections selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et les stratégies de qualification de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026. Sprint Trois partants et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant : <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI au sprint entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint



<i>Titre du projet :</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
	<p>4. Top 12 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le sprint entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.</p> <p>5. Top 5 des Championnats panaméricains 2025 dans le sprint</p> <p>6. Top 3 aux Championnats canadiens 2026 au sprint.</p> <p>7. Discrétion du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide)• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p>Keirin</p> <p>Deux partants et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le keirin entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin4. Top 12 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le keirin entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.5. Top 5 aux Championnats panaméricains 2025 à keirin6. Top 3 aux Championnats canadiens 2026 au keirin.7. Discrétion du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide)• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p><i>Toute égalité sera rompue par les résultats des essais du 200 m lancé aux Championnats canadiens 2026; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du Comité des entraîneurs.</i></p> <p>Vitesse par équipes</p> <p>Le Comité des entraîneurs recommandera, selon son avis d'expert, une composition de vitesse par équipes de 3 partants et jusqu'à 1 remplaçant ayant le potentiel d'obtenir la meilleure performance dans la compétition ciblée. Pour déterminer la composition de l'équipe, le Comité des entraîneurs évaluera chaque athlète en fonction des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aptitude à des postes spécifiques dans la vitesse par équipes.• Performances et/ou résultats passés dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC. <p>Pour être considéré pour la sélection, les performances et résultats lors de l'entraînement ou de la compétition doivent être obtenus entre le 1 janvier 2025 et</p>



<i>Titre du projet :</i>	<i>Campeonato Panamericano de Pista</i>
	<p>la date de sélection applicable. Toute séance d'entraînement dirigée par un entraîneur de l'équipe nationale de CC peut servir à orienter les recommandations de sélection faites par le Comité des entraîneurs.</p> <p>Selon la clause 1 de la politique générale de sélection, la composition de départ pour chaque manche de compétition est déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coûts de déplacement vers et depuis le projet• Frais de projet selon la Politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète dans les bassins de performance de CC, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.• Cycling Canada réservera et paiera les vols aller-retour de Milton au site de la compétition.

Coupe du monde sur piste 2026 II-III

<i>Titre du projet :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II et III</i>
Dates du camp de préparation :	30 mars - 10 avril
Date de départ :	11 avril
Dates et lieux des compétitions :	Coupe du monde II : 17-19 avril – Hong Kong CHN Coupe du monde III : 24-26 avril – Nilai MYS
Taille maximale de l'équipe :	4 femmes 4 hommes <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 24 février – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations de sélection au Chef du sport et au DSHP, ou son délégué• 26 février – Athlètes informés; Début de la période d'appel*• 6 mars – Date limite d'appel; Sélections finales <i>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</i>
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none">• Comité des entraîneurs de sprint de CC (voir le site web du CC) Sélections examinées et approuvées par : <ul style="list-style-type: none">• Chef du sport, ou son délégué• Directeur des services de haute performance, ou son délégué
Prérequis pour la sélection :	Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande disponible sur le site Web de CC au plus tard le 22 février.
Admissibilité :	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet :



<i>Titre du projet :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II et III</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Pour le sprint ou le keirin, les athlètes doivent au minimum atteindre la standard de temps Elite A dans le 200 m lancé ou le kilo entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.• Pour la vitesse par équipes, les athlètes doivent au minimum atteindre la standard de temps Elite A dans la vitesse par équipes entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.• Selon la règle UCI 3.4.004, pour être considérés pour les épreuves individuelles de sprint (sprint, keirin), les athlètes doivent avoir accumulé 500 points de classement UCI sprint. Les athlètes ayant terminé dans le top 4 aux plus récents Championnats du monde juniors dans le sprint ou le keirin seront également éligibles pour participer aux épreuves respectives. Les athlètes doivent obtenir les points six semaines avant la première Coupe des Nations ou dans la dernière mise à jour du classement UCI à la date d'inscription.
Critères de sélection :	<p>CC se réserve le droit de modifier ces critères de sélection selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et à appuyer les stratégies de qualification de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026.</p> <p>Sprint</p> <p>Deux partants et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint .2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI au sprint entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint .4. Top 12 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le sprint entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.5. Top 5 des Championnats panaméricains de sprint 20266. Top 3 aux Championnats canadiens 2026 au sprint.7. Discrétion du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide).• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p>Keirin</p> <p>Deux partants et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin2. Top 8 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le keirin entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin4. Top 12 lors d'une Coupe des Nations UCI dans le keirin entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection.5. Top 5 des Championnats panaméricains 2025 à keirin6. Top 3 aux Championnats canadiens au keirin.



<i>Titre du projet :</i>	<i>Coupe du monde sur piste UCI II et III</i>
	<p>7. Discréction du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide)• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p><i>Les égalités seront rompues par les résultats du 200 m lancé aux Championnats canadiens sur piste 2026, arrondis au plus proche 0,1 s; s'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discréction du Comité des entraîneurs.</i></p> <p>Vitesse par équipes</p> <p>Le Comité des entraîneurs recommandera, selon son avis d'expert, une composition de vitesse par équipes de 3 partants et jusqu'à 1 remplaçant ayant le potentiel d'obtenir la meilleure performance dans la compétition ciblée. Pour déterminer la composition de l'équipe, le Comité des entraîneurs évaluera chaque athlète en fonction des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aptitude à des postes spécifiques dans la vitesse par équipes.• Performances et/ou résultats passés dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC. <p>Pour être considéré pour la sélection, les performances et résultats lors de l'entraînement ou de la compétition doivent être obtenus entre le 1 janvier 2025 et la date de sélection applicable. Toute séance d'entraînement dirigée par un entraîneur de l'équipe nationale de CC peut servir à orienter les recommandations de sélection faites par le Comité des entraîneurs.</p> <p>Selon la clause 1 de la politique générale de sélection, la composition de départ pour chaque manche de compétition est déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.</p>
<i>Autofinancement :</i>	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none">• Coûts de déplacement vers et depuis le projet• Frais de projet par politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au National Performance Pool, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.

Championnats du monde sur piste élite 2026

<i>Titre du projet :</i>	<i>Championnats du monde sur piste Tissot de l'UCI</i>
<i>Dates du camp de préparation :</i>	21 septembre – 7 octobre
<i>Date de départ :</i>	8 octobre



<i>Titre du projet :</i>	<i>Championnats du monde sur piste Tissot de l'UCI</i>
Dates des compétitions :	14-18 octobre
Lieu:	Shanghai CHN
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">• 11 août – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP, ou désigne• 13 août – Décision de sélection soumise au Comité de haute performance• 15 août – Décision de sélection approuvée; les athlètes informés; Début de la période d'appel• 23 août – Date limite d'appel* <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Panel de sélection :	Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none">• Comité des entraîneurs de sprint de CC (voir le site web du CC) Sélections examinées et approuvées par : <ul style="list-style-type: none">• Chef du sport, ou son délégué• Directeur des services de haute performance, ou son délégué• Comité de haute performance de CC
Taille maximale de l'équipe :	4 femmes 4 hommes <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des équipes conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i>
Admissibilité :	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent également satisfaire à la condition suivante pour être sélectionnés pour ce projet : <ul style="list-style-type: none">• Pour le sprint ou le keirin, les athlètes doivent au minimum atteindre le standard de temps Elite A dans le 200 m lancé ou le kilo entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.• Pour la vitesse par équipes, les athlètes doivent au minimum atteindre le standard de temps Elite A dans la vitesse par équipes entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.
Critères de sélection :	CC se réserve le droit de modifier ces critères de sélection selon une stratégie globale visant à soutenir les performances médaillées et à appuyer les stratégies de qualification de CC pour les Championnats du monde sur piste élite 2026. Sprint Deux partants du sprint et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant : <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint2. Top 8 lors d'une Coupe du monde UCI au sprint entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le sprint4. Top 12 lors d'une Coupe du monde UCI au sprint entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.5. Top 5 des Championnats panaméricains 2025 dans le sprint6. Discrétion du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.



<i>Titre du projet :</i>	<i>Championnats du monde sur piste Tissot de l'UCI</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide)• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p>Keirin</p> <p>Deux partants et jusqu'à un remplaçant seront sélectionnés parmi les athlètes admissibles selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Top 8 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin2. Top 8 lors d'une Coupe du monde UCI à keirin entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.3. Top 12 aux Championnats du monde élite 2025 dans le keirin4. Top 12 lors d'une Coupe du monde UCI dans le keirin entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection.5. Top 5 des Championnats panaméricains 2025 à keirin6. Discréption du Comité des entraîneurs en tenant compte des facteurs suivants :<ul style="list-style-type: none">• Compétence technique.• Capacité tactique (ex. capacité démontrée à battre un coureur plus rapide)• Performances passées et/ou résultats en compétitions internationales et/ou nationales. <p><i>Toute égalité sera annulée par le meilleur temps du 200 m lancé réalisé entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection; s'il y a toujours une égalité, elle sera annulée à la discréption du Comité des entraîneurs.</i></p> <p>Vitesse par équipes</p> <p>Le Comité des entraîneurs recommandera, selon son avis d'expert, une composition de vitesse par équipes de 3 partants et jusqu'à 1 remplaçant ayant le potentiel d'obtenir la meilleure performance dans la compétition ciblée. CC se réserve le droit de ne pas inscrire une équipe de sprint par équipe si, selon l'avis expert du Comité des entraîneurs, la probabilité que l'équipe soit compétitive est faible. Pour déterminer la composition de l'équipe, le Comité des entraîneurs évaluera chaque athlète en fonction des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aptitude à des postes spécifiques dans la vitesse par équipes.• Performances et/ou résultats passés dans des compétitions internationales et/ou nationales, ainsi que lors des séances d'entraînement de CC. <p>Pour être considéré pour la sélection, les performances et résultats à l'entraînement ou à la compétition doivent être obtenus entre le 1 janvier 2026 et la date de sélection applicable. Toute séance d'entraînement dirigée par un entraîneur de l'équipe nationale de CC peut servir à orienter les recommandations de sélection faites par le Comité des entraîneurs.</p>



<i>Titre du projet :</i>	<i>Championnats du monde sur piste Tissot de l'UCI</i>
	Selon la clause 1 de la politique générale de sélection, la composition de départ pour chaque manche de compétition est déterminée sur place par l'entraîneur de cet événement.
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coûts de déplacement vers et depuis le projet• Frais de projet par politique de frais pour les athlètes de l'équipe nationale de CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète au National Performance Pool, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet.• CC réservera et paiera les vols aller-retour de Milton au site de la compétition <p>Les athlètes du Podium Performance Pool qui voyagent ou séjournent avec l'équipe nationale sont exemptés des frais de projet.</p>